

Les domestiques à Dakar : des incontournables de l'organisation quotidienne des ménages

Laure Mogueurou, Université Paris-Nanterre, CRESPPA-GTM

Session : 705 Genre, emploi, soins non rémunérés et travail domestique

Dans les grandes villes d'Afrique de l'Ouest, l'intensification de l'activité économique des femmes force un grand nombre d'entre elles à cumuler travail rémunéré et travail domestique. Dans ce contexte, et à défaut d'ajustement de la part des époux, les femmes ont vu leur charge de travail considérablement augmenter. Pour maintenir une activité "à l'extérieur", beaucoup d'entre elles doivent se faire seconder "à l'intérieur". Le recours à une main-d'œuvre d'appoint (familiale, domestique ou externalisée) a ainsi pu être décrit comme un élément structurel de l'activité économique de ces citadines.

En m'appuyant sur les données d'une enquête quantitative inédite conduite à Dakar et sur un corpus d'entretiens biographiques auprès de femmes actives et mariées de différents milieux sociaux (dont quelques domestiques), je propose d'analyser (i) les arbitrages autour du recrutement et des conditions de (mise au) travail du personnel domestique et (ii) la manière dont ils s'inscrivent dans les négociations sur le "partage" du travail domestique et de care familial au sein du groupe familial et du couple conjugal et dans les pratiques qui découlent de ces arrangements.

Réalisée dans le cadre d'un projet de recherche visant à étudier la répartition des tâches domestiques et des dépenses au sein des ménages ainsi que les stratégies d'articulation entre vie professionnelle et vie familiale de femmes en couple et d'âge actif, l'enquête FORTE (Femmes et ORganisation Travail-Familles) s'est déroulée dans le département de Dakar entre avril et mai 2018. Elle a ciblé 1200 ménages de cette zone, dont elle se veut représentative. Une des spécificités de l'enquête est d'interroger conjointement le partage des tâches au sein des ménages et la délégation voire "l'externalisation" de certaines d'entre elles. Le volet ménage de l'enquête renseigne, de manière classique, la composition des ménages et les caractéristiques des différents membres et documente également les profils, fonctions, modes de recrutement et conditions de travail des « personnels domestiques » (résidant ou non dans le ménage) entendus comme « *l'ensemble des personnes rémunérées (en argent, en nature) pour aider aux différentes tâches domestiques ou de soins aux enfants et aux personnes dépendantes comme par exemple les gardiens, les chauffeurs, les domestiques, les nounous, les lingères, les répétiteurs, etc.* ». Pour chacun des individus ainsi recensés est enregistrée la participation habituelle aux tâches domestiques et de care familial. Enfin, sont renseignés les budgets des ménages, les caractéristiques des logements et la possession des biens d'équipement.

La démarche est ainsi relativement inédite. Les travaux ayant tenté d'appréhender le profil des travailleur.euses domestiques à travers les recensements ou les enquêtes socio-démographiques focalisent d'abord l'attention sur celles et ceux logé.es avec la famille (parce que seul.es listé.es et recensé.es dans le ménage) pour lequel.es on peut lier leurs caractéristiques à celles des ménages dans lesquels ils et elles exercent leur activité. Mais ces données ne renseignent aucunement les conditions de travail des personnels domestiques, tandis que, par définition, l'analyse de ce segment du marché du travail ne peut concerner que seul.es celles et ceux logé.es au domicile de l'employeur.euse. Ces travaux analysent également les situations des personnes occupant diverses fonctions comme celles de gardiens, boys,

chauffeurs, domestiques, bonnes etc. Cependant les données souffrent d'une certaine approximation : les informations recueillies ne permettent pas de distinguer, parmi ces personnels domestiques, ceux et celles qui travaillent pour des entreprises, des commerces ou des sociétés ou pour des ménages (qui est le critère minimum pour cerner la domesticité) tandis qu'il n'existe aucun moyen de rattacher ces employé.e.s à leurs employeur.euse.s. L'enquête FORTE, bien que restrictive par sa taille et son ancrage géographique, autorise à dépasser ces différents écueils grâce à la richesse et la diversité des informations collectées. Elle permet de décrire les profils des domestiques employé.e.s à Dakar ainsi que la diversité et la pluralité des statuts d'emploi, des conditions et des situations de travail et de les mettre en lien avec les profils des employeur.euse.s, les caractéristiques des familles et des couples qui ont recours à leurs services.

Le travail professionnel des femmes ne se fait pas sans heurts : il génère très souvent des conflits et des tensions entre les époux. Si la délégation des tâches domestiques est à envisager comme un « mode de pacification conjugale », elle est loin d'aller de soi : quand bien même son financement est assuré par la femme, le recours à une aide domestique, et les conditions de l'embauche et du travail quotidien, doivent le plus souvent être négociées avec le conjoint, ou avec les beaux-parents. L'enquête FORTE offre l'opportunité de montrer comment les arbitrages autour du personnel domestique (profils, conditions et modalités du service domestique, tâches (non)-déléguées) s'inscrivent dans une négociation autour de l'exécution des tâches au sein du groupe familial et du couple conjugal.

Cette communication mobilisera enfin des données qualitatives, soit un corpus d'entretiens biographiques auprès de femmes actives et mariées de différents milieux sociaux (dont quelques domestiques). Ce matériau permet de saisir le sens donné, par les femmes employeuses interrogées, au travail "de leurs" domestiques ; et de repérer finement les pratiques de délégation/supervision mises en place et la nature – et les éventuelles ambiguïtés – des relations entretenues avec les domestiques employé.es à leur service.